UNE NOUVELLE A SENSATION

LA QUESTION DU MAROC

Nouvelle triple-alliance contre la France

Notre correspondant de Paris nous télégraphie la nouvelle à sensation suivante, que nous publions avec toutes les réserves que comporte une aussi grave information :

Paris, 5 juillet, 1 heure matin.

Le *Figaro* publiera ce matin, mardi, une correspondance de Madrid disant qu'il existe une convention secrète entre l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre dont le but est d'exclure la France du partage du Maroc.

Son document a été signé alors que M. Moret était ministre des affaires étrangères en Espagne : Depuis cette époque, il était enfoui dans les tiroirs diplomatiques où il attendait paisiblement le jour de la liquidation de la succession de l'homme malade d'accident. Le jour venu, on aurait dit à la France: » Eh bien, nous allons partager entre anglais italiens et espagnols. Quant à vous, français, prenez les oasis du Touat et du Gourrra ».

Mais voici que les Français, sans soupçonner l'existence de ce traité secret, ont occupé l'oasis du Touat, dont jusqu'alors ils ne semblaient pas avoir le moindre souci. Le ministre des affaires étrangères, M. Ribot, a déclaré à la tribune que la question du Touat était une question purement Algérienne et non Marocaine. Au même moment, le gouverneur de l'Algérie se transporta à El Goleo, en plein Sahara. Il était donc à prévoir que si les Oasis étaient décidément Français, la France ne les accepterait point comme son lot dans le partage du Maroc.

C'est alors que pour précipiter les événements on a, d'une part, invité le sultan du Maroc à envoyer des caïdes pour tâcher de prendre possession des oasis et d'autre part, soulevé contre le sultan les indigènes des environs de Tanger, afin de préparer une intervention européenne. Cette intervention se serait déjà produite si l'escadre française de la Méditerranée n'était pas si proche des eaux de Tanger, et si on ne savait qu'une division de cette escadre a l'ordre formel d'opérer un débarquement à la première nouvelle d'une intervention matérielle d'Européens au Maroc.

L'autre manœuvre a mieux réussi, car les caïds marocains prennent de plus en plus pied au Touat à la faveur de notre inertie. Quant à la nouvelle triplice dirigée contre la France, il nous semble suffisant d'en énoncer l'existence pour qu'elle ait vécu.

La conduite de l'Italie n'a rien qui puisse nous surprendre, celle de l'Angleterre ne nous étonne pas davantage, mais il sera plus malaisé de persuader au peuple espagnol qu'une pareille combinaison sauvegardera mieux ses intérêts que ne le ferait une loyale et équitable entente avec la France.

Le *Figaro* dit qu'il a toute confiance dans son correspondant.

Le drapeau rouge à Saint-Ouen

Paris, 4 juillet. — Il fut annoncé récemment que la mairie de Saint-Ouen avait arboré le drapeau rouge. Renseignements pris, l'emblème déployé n'était qu'une oriflamme de cette couleur.

Cette oriflamme a été remplacée ce matin au-dessus de la porte de la mairie de St-Ouen par un drapeau rouge.

LA MINE AUX MINEURS

Saint-Etienne, 4 juillet. — L'affiche suivante a été apposée, ce matin à Monthieux :

« Les difficultés qui se produisent constamment entre les sociétaires et le conseil d'administration de la Mine aux mineurs pouvant amener de graves conflits au point de compromettre la sécurité des ouvriers travaillant à l'intérieur du puits Marinoni, il convient de prendre des mesures pour empêcher tout danger à cet égard. En conséquence, l'exploitation par le puits Marinoni est suspendue à dater de ce jour, lundi 4 juillet 1892.

» L'ingénieur responsable,
» PAYEN. »

M. Carion, commissaire central, était, ce matin, sur les lieux avec plusieurs agents; une escouade a été laissée pour éviter tout désordres. M. Payen va écrire à l'ingénieur en chef des mines et au préfet pour demander confirmation de la suspension des travaux par arrêté préfectoral.

Le choléra dans les environs de Paris

Paris, 4 juillet. — L'épidémie cholériforme tend à se propager.

On signale quelques décès aujourd'hui à Asnières, Aubervilliers, Levallois et Gennevilliers.

La chasse aux anarchistes

Paris, 4 juillet. — Vendredi, le propriétaire d'une maison de la rue d'Aligre, qui avait loué une chambre à deux individus disant s'appeler Dervaux et Mongounot, les avait expulsés par ministère d'huissier et avait fait mettre leurs meubles sur le palier. Ces locataires recevaient jour et nuit des individus suspects qui s'annonçaient tous sous l'unique nom de Dervaux.

Aux approches du 1er mai, c'était une véritable procession. Quelques heures après leur expulsion, Dervaux et Mongounot voulurent monter chez eux et malgré l'opposition de la concierge, ils réinstallèrent leur mobilier dans leur chambre. La nuit suivante, Mongounot voulut rentrer vers deux heures du matin, mais en fut empêché par les agents qui avaient été demandés par le propriétaire.

Enfin hier Dervaux frappa au carreau de la loge disant qu'il venait chercher son lit.

La concierge ayant ouvert, les individus se ruèrent dans la maison, tandis que l'un d'eux nommé Maurice, armé d'un révolver et d'un énorme gourdin, prévenait la concierge qu'ils étaient tous armés. La porte du logement a été fracturée et malgré l'opposition des locataires ils ont réussi à emporter une caisse mais les agents qui avaient été appelés arrivèrent et leur donnèrent la chasse. Trois d'entre eux ont été arrêtés malgré une résistance désespérée. Dans la lutte un agent a été grièvement blessé.

M. Remougin, commissaire de police de de Bercy, en interrogeant apprit qu'ils avaient caché la caisse chez la mère Dervaux; elle contenait plusieurs centaines de brochures anarchistes de toutes langues et des lettres prouvant que c'étaient des anarchistes militants en correspondance avec des groupes.

Dervaux et Mongounot étaient déjà recherchés par M. Atthalin pour des affaires antérieures.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

SUICIDE D'UN CAPITAINE. — Paris, 4 juillet. — Jeudi dernier, dans l'établissement de bains de la rue Taranne, on trouvait évanoui dans un véritable bain de sang un client qui s'était frappé de deux coups de poignard.

Un médecin appelé tout de suite put ranimer ce désespéré, qui déclara alors être le capitaine Delamarre, attaché au ministère de la guerre.

Après cette déclaration, il se fit conduire au Val-de-Grâce où, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il est mort hier soir.

L'inhumation aura lieu demain dans la matinée.

Le capitaine Delamarre était officier de la Légion d'honneur et administrateur de plusieurs sociétés de mutualité.

Au ministère, on se montre très réservé et décidé à ne rien dire sur les causes de ce suicide.

LA BELGIQUE

Warneton. — *Grave accident.* — Un accident qui aura probablement des suites mortelles est venu attrister, dans la soirée de dimanche, vers huit heures, la fête communale de Warnëton.

L'un des commissaires de la fête, M. Henri Courcel, couvreur, dont les parents habitent Armentières, venait de charger de poudre un petit canon en fer forgé.

Il venait à peine de mettre le feu à la mèche que le canon, probablement trop bourré, se brisa en projetant des éclats dont l'un atteignit le couvreur à la tête.

Transporté inanimé chez lui, le blessé reçut les soins du médecin de Warnëton qui a déclaré que son état était désespéré.

Dernière Heure

GRAVE ÉBOULEMENT A SAINT-OUEN

Paris, 4 juillet. — Un éboulement de terre s'est produit ce soir à St-Ouen, rue de Clichy, ensevelissant plusieurs ouvriers. Quelques uns ont été blessés dont un très grièvement. Il a eu les deux jambes broyées.

Chronique du Sport

Union vélocipédique tourquennoise

Dans une réunion tenue samedi soir, au café Belle-Vue, Grand'-Place, les membres de la Société de l'Union vélocipédique tourquennoise, ainsi que ceux du Sport vélocipédique roubaisien, ont décidé d'organiser pour le dimanche 31 juillet, de grandes courses internationales, qui auront lieu dans un vaste terrain attenant au peignage Binet, rue Neuve-de-Roubaix, et ont voté à cet effet une somme de 1500 francs.

Nous aurons à revenir prochainement sur ces courses qui promettent d'être très brillantes et dont les prix seront très importants.

Ainsi donc, avis aux amateurs de ce genre de sport.

Le Banquet d'Anzin

Les nombreux conservateurs, représentants des compagnies houillères, et élus réactionnaires, qui assistaient hier à l'inauguration du monument Fontaine, à Anzin, n'ont pas été satisfaits, paraît-il, des discours prononcés au banquet par M. le sénateur Girard et M. le Préfet du Nord.

La *Dépêche* nous le fait savoir, et elle déclare même — ce qui ne sera cru par personne — que M. Tellier de Poncheville ne devait pas prendre la parole, et qu'il n'a parlé que parce que « l'inqualifiable provocation » de M. Girard lui a paru mériter une réponse.

Nous avons publié, et le texte du discours de l'honorable sénateur et le résumé du toast porté par M. le Préfet.

Nos lecteurs ont pu voir s'il y avait là la moindre provocation.

Il est vrai que l'agence Havas a mis dans la bouche de l'honorable M. Vel-Durand une phrase qu'il n'a point prononcée et d'après laquelle il aurait répondu à M. Renard, faisant adhésion à la République « que ce ralliement était trop tardif. »

M. le préfet n'a rien dit de semblable. La *Dépêche* elle-même ne lui prête pas ces paroles.

Quant à M. Girard, qui n'était pas tenu à la même réserve que le représentant du gouvernement, il a prononcé un discours nettement républicain, et il faut toute la naïveté de la *Dépêche* et de ses amis pour le lui reprocher.

Les néo-républicains sont, en vérité, trop exigeants. Ils voudraient sans doute, sous prétexte qu'ils sont plus ou moins sincèrement ralliés à la forme du gouvernement, que nous nous interdisions de parler du triomphe de la République et de l'écrasement de ses ennemis: leur prétentions sont, par trop exagérées. Et s'ils se considèrent comme provoqués chaque fois que nos orateurs tiendront un pareil langage, ils peuvent s'attendre à entendre encore de nouvelles et fréquentes provocations.

G. R.

Les manœuvres de garnison

1re JOURNÉE

(De notre envoyé spécial).

Seclin, 3 juillet, 6 heures soir. — La longue et pénible série de manœuvres imposées aux troupes des garnisons du Nord va se clôturer jusqu'aux grandes opérations d'automne par une série de mouvements d'une durée de trois jours qui menace d'être extrêmement dure pour nos soldats.

Ce matin à cinq heures à la porte d'Arras point initial du départ, — passait le 43e de ligne qui était suivi à 30 minutes d'intervalle par le 16e bataillon de chasseurs à pied.

Bien avant eux, le 19e chasseurs à cheval chargé du service d'exploration avait franchi les fortifications de Lille.

En prévision de la journée de mardi qui sera très fatiguante, on a restreint dans la mesure du possible la première étape et les troupes se sont arrêtées à Seclin, à onze kilomètres de Lille.

Dans le Nord, les cantonnements sont bons pour les troupiers : dès qu'ils arrivent on suspend tout travail, on les reçoit en fils et sur la table couverte de la nappe blanche immaculée, on sert les meilleurs plats que la ménagère ait pu préparer et les conserves de vins couvées par le « bourgeois. »

Aussi, la ville de Seclin où nous sommes arrivés vers neuf heures du matin, a-t-elle pris aussitôt son aspect des grandes kermesses : toute la population sur le seuil des portes, envoyait au régiment ses saluts les plus cordiaux et se disputait les soldats à loger.

Il n'en manquait point du reste puisque venaient pour y cantonner le 43e de ligne, le 16e bataillon de chasseurs à pied, plus trois batteries du 15e d'artillerie arrivées de Douai à midi.

Le 16e chasseurs est logé sur la Grande-Place, dans les rues de l'Hospice et de la Chapelle, le 43e dans les rues de Tournai, de Metz, Notre-Dame, etc. Quant à l'artillerie elle est disséminée un peu partout.

Le général de brigade de Chanvenet a installé son état-major chez M. Desmazières, conseiller général, maire de Seclin.

Le 3e bataillon du 43e a reçu immédiatement l'ordre de se diriger sur Phalempin et d'y installer les avant-postes.

C'est le moment de faire connaître le thème général de la manœuvre, ou au moins les données succinctes difficilement obtenues des officiers supérieurs eux-mêmes, qui, à l'heure où je vous écris, tiennent à leur disposition tous les vélocipédistes à qui ils confieront seulement à une heure très avancée, les ordres à transmettre aux différents détachements.

L'indiscrétion que nous commettons est pardonnable puisque à l'heure où l'*Avenir* paraîtra, les régiments seront en marche pour l'exécution du thème connu depuis plusieurs heures.

La semaine dernière nous avons dit qu'une armée étrangère venant de Tournai avait franchi la frontière et pour faciliter sa marche vers Lille avait détaché sur sa gauche un corps chargé d'arrêter l'armée française venant de Cambrai.

Celle-ci a été considérée comme battue et Lille est tombée en possession des envahisseurs aujourd'hui cantonnés à Seclin au pied du fort le plus solide, de notre camp fortifié.

Le thème se poursuit ainsi : l'armée ennemie apprend qu'un corps formé à Arras marche au devant d'elle et prend ses dispositions pour lui résister.

C'est d'abord avec l'avant-garde de cette armée qu'elle va se trouver aux prises, avant garde composée du 33e de ligne, du 4e cuirassiers de Cambrai et de trois batteries du 15e d'artillerie de Douai.

Les chasseurs à cheval explorent la région pour connaître la marche de l'ennemi et pour éviter toute surprise en prévision de laquelle on a installé une ligne d'avant-postes, s'étendant de Gondecourt et Chemy à Avelin en passant au sud de Phalempin.

En seconde ligne les troupes sont ainsi établies : le 16e chasseurs est à la droite, le 43e à gauche, l'artillerie en réserve.

Le bois de Phalempin qui constitue une position formidable est non-seulement gardé au Sud, mais aussi à l'ouest et au nord jusqu'à Martinsart.

La réserve est sur la route d'Arras, à la hauteur de Marbout à deux kilomètres de Seclin.

La défense de cette ville est assurée également par le 43e et les chasseurs; des postes sont installés au mur sud du château des Boulets (1re compagnie du 43e) en liaison avec les chasseurs, à l'usine Dujardin rue du Bourgault à l'intersection de la route départementale et de la route d'Avelin.

La station du chemin de fer est occupée par une compagnie.

Telles sont, à 6 heures du soir, les positions prises. Quelles sont celles de l'ennemi, on l'ignore complètement. Mais peut-être a-t-il pu se rendre maître du bois d'Epinoy au sud-ouest du bois de Phalempin.

C'est au sud de ce bois à Oignies que M. le général de division Maurand a établi son état-major.

C'est là que cantonnent également les arbitres MM. Labahut, colonel d'artillerie, Michel, lieutenant-colonel du 43e : Béal, colonel du 33e, de Benoist, colonel du 19e chasseurs à cheval.

L'action se passera probablement vers Carvin et le 43e cantonnera demain à Hénin-Liétard.

Rude étape, surtout si le soleil entre en ligne.

Ce soir à cinq heures, sur la place de Seclin l'excellente musique du 43e a donné au centre d'une foule compacte un concert dont voici le programme :

Marche du Printemps, cavalerie légère; Faust (ballet) ; Les Deux Colibris; le Pré-aux-Clercs ; Bouquet de Valses.

C'est grande fête à Seclin, il règne la plus grande animation et les patrouilles auront sans doute beaucoup de peine ce soir à neuf heures pour arracher les soldats aux délices d'une réception enthousiaste et fraternelle.

Mais il faut se lever à la première heure !

Paul ASSOIGNION.

⁂

Notre correspondant d'Arras nous télégraphie :

Arras, 4 juillet. — Une partie de notre garnison a commencé ce matin de nouvelles manœuvres, contre la garnison de Lille, cette fois.

Le 3e bataillon du 33e et un bataillon du génie (le 4e, commandant d'Argincourt), sous le commandement du colonel Courbassier, sont partis vers Hénin-Liétard. Le 1er bataillon du 33e, détaché à Douai, doit les rallier à Drocourt.

Ces manœuvres qui dureront trois jours, sont dirigées par le général d'Esclevin.

⁂

D'un autre côté, nous recevons d'un correspondant particulier le thème supposé de la manœuvre de ce jour:

Un détachement ennemi est signalé sur les bords de la Haute-Deûle, entre Dourges et Pont-à-Vendin. Le gros de l'infanterie est à Hénin-Liétard, bordant le canal de la Haute-Deûle, de Pont-à-Vendin au Pont à Sault, vers Arras.

Chronique locale

ROUBAIX

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira vendredi prochain 8 juillet à 8 heures du soir pour examiner les questions suivantes :

Rappel des instructions ayant pour objet de prévenir les irrégularités dans les services financiers de la ville.

Vœu tendant à la fixation d'un minimum de salaires et l'application rigoureuse des lois et règlements relatifs à la durée de travail; lettre de M. le Préfet du Nord.

Secours et subsides ; Société d'instruction militaire, de marche et de tir : « les Eclaireurs », demande de subside.

Id., la « Cœcilia Roubaisienne », demande d'augmentation de subvention.

Id., la société des pêcheurs le « Poisson d'Or », demande d'un subside pour l'organisation d'un concours international.

Id., la Société du Tir national de Roubaix : demande d'un subside.

Bourses et subsides; Ecole Nationale des Arts industriels; le jeune Charles Quennoy; demande d'une bourse familiale.

Id.; Institution des jeunes aveugles de Ronchin; le jeune Hubert Dennequin; demande de bourse.

Id ; Institution des jeunes aveugles de Lille; la jeune Blanche Bourgeois; demande de prolongation de bourse.

Hospices; reconstruction d'un nouvel hospice; ameublement; avis du Conseil municipal.

Bureau de Bienfaisance; comptes de gestion et compte administratif de 1891; budget supplémentaire de 1892; avis du Conseil municipal.

Mont-de-Piété; Comptes de gestion et compte administratif de 1891; budget supplémentaire de 1892; avis du Conseil municipal.

Fabriques des Eglises Saint-Martin, Notre-Dame Sainte-Elisabeth, Saint-Sépulcre, Saint-Joseph et du Sacré-Cœur; comptes administratifs de 1891, projets de budgets pour 1893; avis du Conseil municipal.

Cours municipaux de langues vivantes ; fourniture de livres de prix; marché de gré à gré.

Cours de coupe et d'assemblage ; fourniture d'objets à distribuer comme prix ; marché de gré à gré.

Halles et marchés ; marché du Fontenoy ; droits de place.

Service municipal des eaux; demande d'un crédit pour le paiement de la quote-part du service des eaux dans la dépense de construction de l'aqueduc de la rue Lacordaire.

Id. Eau potable ; projet de construction d'un ponceau sur la « Traitoire » à proximité de la future usine élévatoire des eaux potables.

Frais de déplacement pour études diverses.

Batiments communaux, église Saint-Martin, construction d'une grille vers la rue du Curé.

Id. Ecole des rues du Coq-Français, du Pile, Olivier de Serres, d'Hem et du boulevard d'Halluin, grosses réparations et appropriations, et réception définitive.

Id., Bureau de bienfaisance; agrandissement des locaux, réception définitive.

Id., ferme de l'Ebouage; agrandissement des écuries; réception définitive.

Voirie municipale ; rue Paul Bert, demande de classement et de mise en état de viabilité.

Id. Eclairage public ; prorogation du marché relatif à la fourniture du pétrole.

Voirie municipale; rue Fulton; reclassement; observations de M. le préfet.

Id.; égout collecteur; expropriation des terrains; frais d'expertise.

Id.; rue Hoche; prolongement, classement, mise en état de viabilité.

Id.; rue de Tunis; prolongement et ouverture d'une rue nouvelle; demande de Mme veuve Alfred Motte.

Id.; rue Darbo; nivellement; approbation sous réserve.

Id.; quai du canal; reconstruction de la maison pontière de la Grande Vigne.

Id., rue Cuvelie, changement de dénonciation, demande de M. Wibaux.

Id., rue de la Balance (section comprise entre les rues Pierre-de-Roubaix et de Condé); mise en état de viabilité.

Id., cessions de terrain à la voie publique, M. Nys, rue de Soubise, M. Verriest, rue de Mons.

Caisse des retraites, demande de liquidation de pension par le receveur d'octroi Papegat.

Octroi, fourniture de képis, réception définitive.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Octroi; révision du tarif, (M. A. Coupez.)

Théâtres; demandes de subsides par diverses personnes. (M. Achile Lepers.)

Vérification des comptes de l'ancienne administration. (M. Morel.)

Compte administratif et comptes de gestion de gestion de l'exercice 1891; budget supplémentaire de 1892.

Hospices; demande d'un subside supplémentaire pour 1892. (M. Penant.)

Bureau de Bienfaisance; demande d'un subside supplémentaire pour 1892. (M. Wilfart.)

Voirie municipale: urinoirs Poulain; frais d'expertise. (M. Duburcq.)

Id.; Ecole de natation; pétition tendant à l'établissement d'une école de natation dans les environs du quartier du Pile. (M. Vandeputte.)

Voirie municipale, enlèvement des immondices, emplacement du dépôt du Beau-Chêne, renouvellement du bail. M. Demailly.

Service vicinal, entretien des chemins vicinaux, demande de crédit, M. Vanmullen.

Bâtiments communaux, refuge de nuit, grosses réparations, M. Rose.

Bourses et subsides. Conservatoire national de musique de Paris, demande de bourse par le jeune Debeir, M. Branquart.

Un ennemi de la municipalité. — Un jeune individu connu pour son esprit taquin et sournois, nommé L. Duvivier, 21 ans, employé, rue de Maubeuge, n'aime pas la municipalité actuelle, notamment M. Olivier Branquart, adjoint au maire; malheureusement il emploie pour montrer son mécontentement des moyens tombant sous le coup de la loi.

C'est ainsi que dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure et demie, passant en face de la Brasserie de l'Hôtel-de-Ville, que tient M. Branquart, il brisa d'un formidable coup de canne, un grand carreau de la vitrine.

Malheureusement pour lui il fut aperçu par plusieurs personnes qui l'empêchèrent de fuir et l'arrêtèrent.

Lorsqu'on lui demanda pourquoi il avait fait cet acte, Duvivier, qui était légèrement ivre, déclara *qu'il avait fait son plaisir*.

Ce n'est que devant cette réponse, que M. Branquart, qui avait été brusquement réveillé, le fit conduire au violon où il passa la nuit et une partie de la journée d'hier.

Des membres de la famille du jeune homme vinrent solliciter l'élargissement de leur parent chez M. Branquart et s'offrirent de payer les dommages causés.

L'adjoint au maire a consenti à retirer sa plainte à la condition qu'il signât une obligation de 50 francs en faveur des cantines scolaires.

Duvivier heureux d'en être quitte à si bon marché, signa de bonne grâce.

Un fou. — Dimanche soir, vers 8 heures, l'agent Despières apprenait qu'un habitant de la rue Daubenton, J. D., était entré chez lui et avait brisé son mobilier, l'agent ne parvint à s'en rendre maître qu'en le ligotant, et en le faisant conduire au poste central sur une voiture.

M. le docteur Bernard pansa les blessures que s'étaient faites J. D... et déclara que cet individu était soigné par lui depuis 8 ans ; il est paraît-il sujet à des attaques d'épilepsie et a le cerveau déséquilibré par suite de l'abus des liqueurs fortes.

Est-ce un suicide ? — M. Célestin Bonnet, employé d'octroi, longeant le canal lundi, vers neuf heures du matin, a trouvé près le quai d'Anvers, une casquette en drap marron qu'il a déposée au bureau de M. Chauveau, commissaire du quatrième arrondissement.

Accident. — Dimanche, vers sept heures du soir, Mme Clotilde Terrein, rue de Naples traversait le trottoir de la Grande-Place, ayant à ses côtés sa petite fille, âgée de 4 ans, lorsque l'enfant tomba du trottoir et vint se jeter dans les jambes du cheval d'un cocher de place arrivant à ce moment avec sa voiture.

La petite fut emmenée chez M. Coille, pharmacien, qui ne constata que de légères contusions.

Circulation interrompue. — Suivant arrêté préfectoral du 30 juin dernier, la circulation sera interrompue du 4 au 13 juillet courant aux abords du pont de Croix, sur le territoire de Wasquehal, pendant les travaux de réfection du pavage du chemin d'intérêt commun n° 143.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Concours sur Brétigny. — Dimanche a eu lieu un concours sur Brétigny, organisé par « l'union fédérale » colombophile établie chez M. Christorie à l'angle des rues Vaucanson et Saint-Honoré.

Le lâcher a eu lieu à 5 heures par un beau temps 537 pigeons étaient engagés. Voici les résultats :

1er prix Dewilde 2p — 2e Reigner 5p — 3e Duvivier 2p — 4e Salembier 1p — 5e Salembier 5 p — 6e Depoorter 4p — 7e Ringheval 1p — 8e Hazebrouck 2p — 9e Ségard.

10e prix, Vaissier 3p. 11e, Poulignies 4p. 12e, De Bode 1p. 13e, Fiévet 3p. 14e, Meurisse 1p. 15e, Losfeld 2p 16e, Legrand 2p. 17e, Lequenne 3p. 18e, Wattine 4p. 19, Wamour 3p. 20e, G. Lepers 4p. 21e, Declercq 5p. 22e, Dutat 4p.

23e, Salembier 4p. 24e, Lecerf 1p. 25e, Legrand 1p. 26e, Honoré Napoléon 1p. 27e, Meunier. 28e, Duhamel 3o. 29e, Salembier 4p. 30e, Ringeval 4p. 31e, Ladeous 5p. 32e, Maes 3p. 33e, Fournier 1p. 34e, Ferret 1p. 35e, Legrand 3p.

36e Matton 1 p — 37e Legrand 1 p — 38e Lepers 3 p — 39e Demay 1 p — 40e Lequenne 1 p — 41e Legrand 2 p — 42e Salembier 4 p — 43e Desrousseaux 2 p — 44e Vaissier 4 p — 45e Wannin 2 p. 46e Herbaux 2 p — 47e Floria 2 p — 48e Debucquois — 49e Ferret — 50e Dehaes 1 p — 51e Wannin 1 p — 52e Mathon 1 p — 53e Pipart de Lys 2 p — 54e H. Salembier — 55e Camille Charles — 56e Parent.

57e Gauffet — 58e Delplanque — 59e De Prince — 60e Fournier — 61e Ennemans — 62e Bleues — 63e Accou — 64e Vandewilde.

Le 1er pigeon a été constaté à 8 h. 32'16", le dernier à 9 h. 5' 40".

COUPONS

Le **Crédit Lyonnais**, agences de Roubaix et Tourcoing paie **sans aucun frais** tous les Coupons français et étrangers à l'échéance du 1er juillet, et dont les prix sont officiellement connus.

GARDE DE TITRES

Le **Crédit Lyonnais**, agences de Roubaix et Tourcoing reçoit en dépôt les titres de toute nature, l'Orfèvrerie, l'Argenterie, et en général tous les objets précieux.

27jn7jt—4447

TOURCOING

Tentative de vol de cave. — Hier matin, vers 9 heures, M. Achille Barbieux, épicier, rue de la Malcence, 128, s'aperçut que le grillage fermant le soupirail de sa cave, avait été descellé dans le courant de la nuit. Une glace de verre se trouvait au-dessous des barreaux de fer.

C'est sans doute la raison qui fit que les voleurs ne poussèrent pas plus loin leur tentative.

Vers minuit, Mme Barbieux, en regardant par sa fenêtre, avait vu un individu blotti en face sa maison et parlementant avec deux individus.

Accident. — Samedi, dans la matinée, Mme Rosalie Merchier, 48 ans, femme à journées, demeurant rue de la Latte, était occupée à nettoyer ses carreaux et était monté sur une échelle, lorsqu'elle perdit soudain l'équilibre et tomba sur le sol.

Dans sa chute elle se fractura le poignet gauche.

La blessée a reçu les premiers soins dans une pharmacie voisine.

Cheval emporté. — Un cheval attelé à un camion appartenant à M. Parmentier, s'est emballé samedi rue de Guisnes, et le domestique ne pouvait s'en rendre maître. Un courageux citoyen, M. Henri Michel, 24 ans, maçon au Sapin-Vert, se jeta à la tête de l'animal qu'il parvint à arrêter à hauteur de la retorderie Dervaux.

Les épave. — Une broche a été trouvée rue de Lille, par le sous-brigadier de police Leplat. Des porte-monnaie contenant des sommes d'argent ont été trouvés par M. Verhulst, contre-maître, rue d'Anvers et Jules Vanmerleghem, 11 ans, écolier, rue de Gand, 672.

M. Edouard Vanpoyne, rue Neuve-de-Roubaix, a trouvé devant sa demeure une échelle de onze échelons, qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

Règlement des cimetières. — On a affiché et publié à son de caisse hier après-midi, le nouveau règlement sur les cimetières communaux qui vient d'entrer en application.

Puisque nous parlons du règlement des cimetières nous nous faisons l'écho de plaintes qui nous paraissent légitimes et qui nous sont parvenues.

Les cimetières seront ouverts au public savoir :

A six heures du matin, du 1er mars à fin septembre

A sept heures du matin du 1er octobre à fin février.

Ils seront fermés en tout temps à la chute du jour.

Il n'est pas dit que les cimetières seront fermés entre midi et une heure, or, on nous a dit qu'il en est souvent ainsi et même le dimanche.

De braves ouvriers qui n'ont guère que ce jour à disposer pour entretenir les tombes de leurs parents défunts, n'ont pu entrer au cimetière à l'heure que nous venons de citer, les portes étant fermées.

Il nous semble qu'il y a là une anomalie.

Un pick-pocket. — Vif émoi hier, vers 10 heures 1/4 du matin, place des Halles, où l'affluence du public était considérable en raison du jour de marché.

Un pick-pocket venait d'être découvert au moment où il plongeait la main dans la poche du jupon d'une brave femme qui se trouvait au milieu du cercle formé devant la voiture d'un charlatan.

La dame, au préjudice de qui le filou voulait opérer, sentit la main de celui-ci dans sa poche, et au même moment, le dentiste désignait le voleur au public. Celui-ci s'enfuit à toutes jambes et parvint à s'échapper.

Mais son signalement fut donné à l'agent de sûreté Castelain et plusieurs autres agents se mirent à sa recherche. Il fût arrêté aux environ de midi par l'agent Blanche au moment où il sortait du café de la Poste.

Conduit aussitôt devant M. Cotard, commissaire de police du 1er arrondissement, ce magistrat fit déposer le voleur présumé au violon étant donné son état d'ivresse.

Dans l'après-midi, il a été procédé à son interrogatoire. Il a déclaré se nommer Charles-Louis Camerman, 21 ans, colporteur, demeurant à Roubaix, rue des Longues-Haies. Il avoue 5 condamnations dont 4 pour vol à la tire et une pour coups et blessures.

Il nie absolument la tentative de vol pour laquelle il se trouve arrêté. Le plus curieux c'est que ce vertueux personnage suppliait M. le commissaire de police de lui prêter un révolver pour se suicider.

Ensuite il manifesta du contentement d'être condamné pour la sixième fois car de cette façon il sera envoyé en Afrique et là il saura faire son affaire.

La tentative de vol a été commise au préjudice de Mme Catherine Delporte femme Choquet, 58 ans, ménagère.

Un drôle de corps. — Dimanche, vers deux heures après-midi, le nommé Alphonse M..., 29 ans, rattacheur, rue de Paris, se trouvant en état d'ivresse se présenta devant le domicile de sa voisine Mme Vandamme et passa son poing à travers un carreau de la fenêtre. Mme Vandamme fit des observations à M..., lui demandant le motif qui le poussait à agir de la sorte. C'est parce que vous avez dit du mal de moi répondit-il. Puis il se rendit dans la cour, s'empara d'une niche à chien et vint la jeter avec violence dans la fenêtre de Mme Vandamme qui fut cette fois totalement brisée. M..., a été arrêté pour bris de clôture.

Interrogé hier par M. Villon il rejeta tout sur l'ivresse et se répandit en louanges sur sa voisine dont il n'a toujours eu qu'à se louer, lui et sa famille.

L'arrestation a été maintenue. M..., sera traduit devant le tribunal correctionnel et pourra méditer sur les inconvénients qu'il y a à laisser sa raison au fond du verre.

Arrestations. — Le nommé Alphonse Beulque, 25 ans, carboniseur, sujet belge, demeurant à Neuville-en-Ferrain, a été arrêté dimanche soir, dans un établissement de la rue Ste-Germaine, pour infraction à un arrêté d'expulsion pris contre lui en août 1891, à la suite d'une condamnation pour coups sur la personne de son oncle.

La gendarmerie de Tourcoing a arrêté à Bondues le nommé Achille Vanastenove, 25 ans, né à Halluin de parents belges, domestique chez Mme veuve Delcourt, cultivatrice. Cet individu se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Mort subite. — M. Damoulin, 57 ans, marchand de beurre rue du Haze, est décédé hier matin à 7 heures, presque subitement. M. Dumoulin avait passé la soirée à la fête du Brun-Pain et rentra vers 1 heure du matin.

Dans la nuit il se sentit mal à l'aise et vers 4 heures, croyant à une indigestion, il se leva et on lui donna des soins, mais vers 7 heures il expirait.

Les fêtes du quartier du Brun-Pain. — Favorisées par un temps splendide, les fêtes organisées par les habitants du quartier du Brun-Pain, ont obtenu un vif succès.

Presque toutes les maisons sont pavoisées et le drapeau national est arboré à toutes les fenêtres et les principales rues du quartier décorées avec le meilleur goût, offrent le plus gracieux effet.

Vers trois heures, le public commence à affluer vers le terrain réservé au gonflement du ballon que doit diriger l'intrépide aéronaute tourquennois, M. Henri Huleux.

Entre temps, on lance de coquets ballons pilotes.

A cinq heures et demie, tout est prêt, M. Huleux, prend place dans la nacelle où se trouvent déjà les personnes qui doivent l'accompagner.

Il est près de six heures quand le ballon s'élève majestueusement dans les airs aux accents de la *Marseillaise*, qu'exécute la société l'harmonie La Fraternelle, qui avait bien voulu prêter son gracieux concours.

M. Huleux a exécuté sur un trapèze placé à environ cinq mètres de la nacelle des exercices vertigineux, qui ont excité la terreur des milliers de personnes qui se trouvaient réunies dans l'enceinte.

Au moment du départ, la nacelle a frôlé le derrière du bâtiment Léger et il s'en est peu fallu qu'il arrive un accident. A part cela, l'ascension a été des mieux réussies.

Le ballon a pris la direction de Mouscron et a dû atterrir dans les environs de Tournai.

Sitôt après le départ du ballon, ont commencé les jeux populaires qui avaient attiré une foule considérable.

Bon nombre d'amateurs se sont disputé les récompenses promises dans ces jeux toujours amusants de la « Planche » et de l'Arbre au savon.

Le soir, les illuminations ont jeté dans tout le quartier des flots de lumière et maintenu l'animation pendant toute la soirée.

A signaler la décoration de l'estaminet Beaucarne, parfaitement orné et les maisons de MM. Delcroix et Kesteloot, où les drapeaux et les lanternes vénitiennes s'alternaient dans le plus gracieux effet.

A dix heures, un feu d'artifice tout à fait réussi a été tiré dans les jardins de M. Leveugle, par MM. Buffin et Gillis.

Le bal qui avait lieu ensuite à l'estaminet du Nouveau Coq Anglais, où un orchestre des mieux composés sous la direction de M. H. Castelein a exécuté ses plus beaux morceaux, avait attiré un grand nombre d'amateurs et on a dansé jusqu'à une heure assez avancée.

L'affluence des promeneurs a été considérable pendant toute l'après-midi et à de certains moments la circulation était devenue assez difficile.

Pour terminer, nous pouvons affirmer que toutes les personnes qui ont assisté à ces fêtes ont été absolument satisfaites pour la façon dont on avait fait les choses et ne manqueront pas de remercier les organisateurs et particulièrement, MM. Roux et Delcroix.

F.

LYS-LEZ-LANNOY

Cavalcade et Carrousel à brouette. — Dimanche après-midi un carrousel à brouette, précédé d'une cavalcade historique et comique, était organisé au profit des pauvres.

Les habitants avaient pavoisé leurs maisons et dès six heures du matin la fête était annoncée par des salves d'artillerie.

A trois heures de l'après-midi une foule nombreuse se presse au hameau du Fresnoy où doit avoir lieu le défilé du cortège.

A quatre heures le cortège, ayant en tête M. Louis, cavalier excentrique, se met en marche sous la conduite du capitaine De Carrette et parcourt les rues du Pavé, du Bois, de la Justice, de Coham où doit avoir lieu le concours.

Dans le cortège se trouvait Astruc, petit fils de Lyderick; Finaert, fondateur de Lys, et son factionnaire Framboisier, l'ours et son dompteur; l'éléphant ayant en croupe quatre jeunes gens munis d'armes et représentant des chasseurs dans la plaine d'Afrique, le singe ayant pour maître le jeune Casquevaux.

Le cortège s'est arrêté sur différents points du parcours qui se terminait à la place.

Le concours a immédiatement commencé.

Les prix ont été distribués comme suit :

1er prix, Crêpe, de Lys — 2e Maubeuge (Lours) Lannoy — 3e Cérard (dit Papite), Lys — 4e Pierre Charbonnier, Lys.

5e, Leroy, excentrique, Lys — 6e, capitaine, excentrique, Lys. — 7e, Bourg, dit Marcelin, Lys. — 8e, Surprise, Berger, Lille. — 9e, id. Lagat, Lys. — 10e, id. Bettebier, Lys. — 11e, id. Collin, Lys. — 12e, Cattoire, Lys.

Prix de tenue, 1er prix, Cattoire, Lys. — 2e, Hanssens, Lys. — 3e, le tailleur du célèbre géant Astruc. — 4e, Bonte, Lys.

Nos meilleures félicitations à la commission organisatrice qui comme l'an dernier pour le festival, n'avait rien négligé pour assurer à cette fête le plus brillant succès.

On nous prie aussi de remercier les personnes qui ont bien voulu prêter leurs chevaux et matériel pour la cavalcade, et en particulier M. Jules Cocheteux, le promoteur de la fête, qui a construit et décoré tout le matériel ainsi que le géant Astruc et l'éléphant.

Flers. — *Le Carrousel.* — Un grand carrousel était organisé au bénéfice des pauvres dimanche après-midi dans le verger de M. Dupire-Watteau; la commission organisatrice n'avait rien négligé pour assurer le succès de cette fête.

150 cavaliers ont pris part au carrousel et les prix ont été distribués comme suit :

1er prix, Pierre Brutin, Breucq — 2e Alfred Delattre, Hellemmes — 3e Pierre Droulez, Hem — 4e Montaigne, Annapes — 5e Edmon Vanesse, Dottignies — 6e J.B, Droulez, Hem — 7e Louis Delcourt, Bondues — 8e Auguste Mesplom, Breucq — 9e Auguste Veriest, Lys-lez-Lannoy.

10e prix Jules Droulez, Hem — 11e, Emile Lisgre, Wattrelos — 12e, Albert Destombes, Bondues — 13e, surprises, Henri Droulez — 14e, Duplouy — 15e, Parent — 16e, Debuchy.

Pendant toute la durée du carrousel, la Fanfare du Breucq a fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire.

LILLE

Double noyade. — Hier, vers neuf heures du soir, M. Alexandre Druez, ancien boucher, propriétaire, âgé de 69 ans, demeurant chez son fils, rue Saint-André, 122, rentrait en ville par le Petit-Paradis. Comme il est aveugle, il était conduit par M. Henri Thiers, 60 ans, journalier, rue du Rempart, 3.

Tous deux cotoyaient le canal, lorsqu'à l'endroit où finit le garde-fou, l'aveugle, glissa sur le bord du talus et tomba à l'eau, entrainant son compagnon après lui.

Des femmes, témoins de l'accident, allèrent aussitôt prévenir les employés de l'octroi, dont le bureau est situé à vingt mètres de là.

M. Adolphe Colin, employé d'octroi et son collègue M. Gustave Desreumaux, se précipitèrent, pour porter secours aux deux malheureux, le premier avec une grande perche, le second avec la couronne de sauvetage.

M. Colin, avec sa perche, parvint à ramener sur le bord M. Druez, puis tandis que des jeunes gens que cette scène avait attirée, retenaient ce dernier, il se mit en devoir de ramener M. Thier qui allait disparaître.

Au bout de deux minutes à peine, les deux vieillards étaient sur la berge. Un soldat qui s'était déshabillé pour se jeter à l'eau, n'en eut pas le temps. On les coucha sur l'herbe, près de la guérite de l'octroi et on essaya de les ramener à la vie. Malheureusement tout fut inutile et lorsqu'arriva M. le docteur Richard il ne put que constater les décès.

Prévenus aussitôt, les deux fils des victimes, arrivèrent immédiatement. Nous renonçons à dépeindre leur désespoir.

Il y avait trois semaines seulement que Thiers était chargé de promener M. Druez, auparavant c'était la fille de ce dernier qui le conduisait.

M. Fatou, commissaire de police de permanence se rendit sur les lieux, et après avoir procédé à une enquête, fit reconduire les deux noyés à leur domicile en voiture de place.